

**COMITÉ DE PILOTAGE MIXTE POUR L'AMÉLIORATION DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE
RELEVÉ DE DÉCISIONS ISSU DE LA RÉUNION DU 25 JANVIER 2016**

Date de la prochaine réunion : mardi 2 février à 17h30, salle des fêtes

Présent-es :

Didier Bellet, Jérôme Damour, Jacques Geiguer, Briec Mével, Marcel Perez-Cano, Mona Roche
Bernard Blaise, Jacques Billoud, Sandrine Damour, Maryline Garcin, Jos Juillard, Jean-Claude
Rouvière, Bernard Vignal, Sabine Vignal, Julie Watrin

Points soulevés :

Etat des lieux
Outils à mettre en place
Les questions à trancher
La démarche participative

Liste des personnes souhaitant s'investir dans le comité de pilotage :

Didier Bellet, Jérôme Damour, Briec Mével, Mona Roche
Bernard Blaise, Jacques Billoud, Sandrine Damour, Maryline Garcin, Josyane Juillard, Bernard
Vignal, Julie Watrin

Etat des lieux

La mairie n'aura pas de subvention de la DETR pour la traversée du village. Le cabinet d'étude
GEO-SIAPP a chiffré les travaux à environ 356 000€. C'est une somme très importante pour le
village.

Concernant l'évacuation des eaux pluviales, si les canalisations sont enterrées, selon le schéma
réalisé par le cabinet d'étude, le coût est évalué à environ 200 000€.

Le travail effectué jusqu'à présent nous servira de base pour continuer mais il y aura sans doute
beaucoup de modifications à apporter.

4 espaces sensibles ont été définis où la sécurité est particulièrement à prendre en compte : devant
les commerces, devant la route menant au pont de la cougne, aux deux entrées du village.

Les questions à trancher

Deux axes sont proposés, soit réaliser la traversée du village en même temps que les travaux liés à
la station d'épuration prévu mi-2016, soit réaliser la traversée en plusieurs étapes, voire, sur
plusieurs années. Pour la deuxième solution, il faudra donc définir quels sont les aménagements à
prévoir impérativement durant la phase de travaux de la STEP (station d'épuration), notamment
l'évacuation des eaux pluviales.

Poursuit-on la réflexion sur un projet type « standard » pris en charge par une entreprise de BTP, ce
que nous propose le cabinet d'étude, qui aura forcément un coût conséquent ou envisage-t-on une
autre façon d'aménager la traversée du village avec la participation des habitant-es qui le souhaitent
et des matériaux à moindre coût (récupération, utilisation de matériaux gratuits tels les pierres,...)

Définir la / les missions pour Antoine Landreau qui nous aide à la conception et dont le contrat se
termine en juin :

continue-t-il à travailler uniquement sur la traversée du village, comment

Oeuvre-t-il aussi à la réflexion sur l'aménagement des places du village

Cherche-t-il un cabinet d'étude qui pourrait nous aider sur la traversée du village dans le sens où

nous le souhaiterions

Autre point important, définir où nous souhaitons un espace pour les piétons et où réaliser des parkings.

Outils à mettre en place

Lors de la prochaine réunion, apporter tous les éléments permettant de travailler sur la traversée (budget, financement envisagé, schémas)

Un calendrier rétroactif en prenant en compte les travaux à réaliser en même temps que la STEP

Quels financements envisager

Comment mobiliser les habitant-es

Prendre rendez-vous avec le Conseil général pour valider les différentes options, notamment l'évacuation en surface des eaux pluviales

Création de groupes de travail

Tester des aménagements in-situ

La démarche participative

Qu'entend-on par démarche participative, est-ce une simple consultation des habitant-es, ont-elles un pouvoir décisionnaire, participeront-elles aussi à la réalisation des travaux ?

En grande majorité, les personnes présentes ont répondu qu'elles entendaient la démarche participative en tant que lieu de consultation des habitant-es de La Souche. Certaines personnes sont prêtes à s'investir dans la réalisation des travaux selon leur moyen et leur disponibilité. Une minorité considère que la démarche participative permet à l'ensemble des participant-es de prendre part au processus décisionnaire dans la recherche d'un consensus constructif.